

La Police Parisienne



Louis Lépine et Georges Clémenceau

Un peu d'Histoire...

A l'époque de référence des *As du Crime* (de 1900 à 1914), l'organisation de la police est loin d'être aussi claire qu'on pourrait le croire – elle est même, pour le profane (ou le simple citoyen) fort nébuleuse, notamment à cause de la fameuse rivalité entre la Préfecture de Police de Paris et la Sûreté générale, déjà évoquée dans les règles de base : même si le public a parfois du mal à faire la différence, il s'agit en fait de deux institutions séparées, chacune avec sa culture, son histoire et sa hiérarchie.

Ainsi, la Sûreté générale, qui s'occupait jusqu'alors surtout de police politique, impose de plus en plus son autorité, notamment dans le domaine de la lutte contre la criminalité : c'est elle qui va chapeauter la douzaine de Brigades Mobiles régionales créées par Clémenceau fin 1907 (les fameuses Brigades du Tigre) et sera finalement à l'origine de la PJ et de la brigade criminelle telles que nous les connaissons.

¹ A l'origine de l'émeute : la tentative d'empêcher l'exhibition au grand **Bal des Quat'z'Arts** (grande fête organisée par les étudiants des Beaux- Arts de Paris) de jeunes femmes peu vêtues, dans un tableau vivant représentant Cléopâtre et ses suivantes...

De fait, sur la lancée de la création des Brigades Mobiles, les années 1910 à 1914 seront marquées par un certain nombre d'importants changements dans l'organisation et le fonctionnement des divers services de police. Bref, c'est à cette période que naît véritablement la police moderne – une naissance qui n'est ni simple, ni rapide, ni sans douleur...

La Préfecture de Police

L'époque du jeu correspond au « règne » du Préfet de police Louis Lépine, qui occupa cette fonction pendant vingt ans, de 1893 à 1913 (avec un passage par l'Algérie, de 1897 à 1899, comme Gouverneur général). Pour l'anecdote, sa nomination en 1893 fait suite à de violentes émeutes du Quartier Latin ayant opposé les étudiants aux forces de police¹.

L'autorité du nouveau Préfet de police s'étend sur Paris et le département de la Seine. Une fois en poste, Lépine multiplie les innovations² : il crée le service des objets trouvés, met en place la permanence dans les commissariats de quartier, équipe les gardiens de la paix de leur célèbre bâton blanc, crée la brigade fluviale et les brigades cyclistes – les fameuses « hirondelles » (1901). On lui doit aussi les premiers avertisseurs téléphoniques rouges pour appeler les pompiers, les passages piétons et la signalisation destinée à réguler la circulation automobile...



Deux hirondelles – aussi appelées « sergents à bécanes »

² Quant au fameux **concours Lépine des inventeurs**, il s'agit à l'origine d'une initiative visant à soutenir les petits artisans parisiens (quincaillers, fabricants de jouets etc.) rudement frappés par la concurrence des modernes grands magasins.



Un gardien de la paix, avec le fameux bâton blanc

Son étoile commence à se ternir à partir de 1910. La presse le critique de plus en plus ouvertement, le rendant responsable de la sanglante émeute du 26 Juin 1910 (déclenchée par la mort d'un ouvrier gréviste tombé sous les coups de la police) et le jugeant inefficace face aux deux principaux fléaux criminels du temps : les apaches et les anarchistes. En 1912, sur la lancée de l'affaire Bonnot, il crée une « Brigade du Chef », chargée d'investigations en matière criminelle – mais sur ce plan, la Sûreté générale a déjà pris l'avantage...

Créée sous le Consulat, en 1800, en remplacement de l'ancien lieutenant-général de police, la fonction de Préfet de police est placée sous l'autorité directe du Ministère de l'Intérieur. Sa juridiction (qui inclut, entre autres, l'administration des prisons, la gestion de la circulation publique, la surveillance des garnis, le service des passeports etc.) s'étend sur tout le département de la Seine, ainsi que sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres, Enghien et Meudon³.

La Préfecture est dirigée par une administration centrale, qui comprend le cabinet du Préfet, le secrétariat général et les divers services chargés des dossiers et de la paperasse. L'action sur le terrain est assurée par la *police municipale* – laquelle entre souvent en concurrence avec la Sûreté générale.

³ Ces quatre communes appartiennent alors au département de Seine-et-Oise, qui sera fusionné plus tard avec le département de la Seine pour former l'actuel département des Hauts-de-Seine.

La Police Municipale

La police municipale parisienne est dirigée par un chef, assisté de deux inspecteurs divisionnaires. Ils ont sous leur autorité 75 commissaires, répartis entre les quartiers de la capitale. A cela s'ajoutent plusieurs commissaires aux attributions diverses (chemins de fer, émigration, Bourse, etc.). Sur le plan juridique, tous ces commissaires ont la qualité d'officiers de police judiciaire et de magistrats.

A l'époque, la police municipale parisienne dispose d'environ 8000 gardiens de la paix, dirigés par une trentaine d'officiers, une vingtaine d'inspecteurs principaux et une centaine de brigadiers.

Tout ce petit monde est réparti en 20 brigades (une par arrondissement), plus 6 brigades centrales, chargées notamment de la surveillance des voitures publiques et des halles. Gardiens de la paix, officiers et brigadiers portent constamment l'uniforme, sauf exception ; les patrouilles nocturnes incluent en effet quelques gardiens en civil (« en bourgeois », comme on disait à l'époque). En outre, il est plus ou moins admis qu'en marge de ses services « authentiques et patents », la Préfecture emploie également des agents de « police secrète », ce qui la place, là encore, en concurrence avec la Sûreté générale.

La Brigade Mondaine

A la fin du 19^{ème} siècle, la Préfecture de police de Paris possède une *brigade des mœurs* à la réputation absolument désastreuse : les accusations de brutalité et de corruption se multiplient, les scandales et les révocations s'enchaînent, jusqu'à ce que le conseil municipal de la capitale ne mette en place une commission de la Police des mœurs, qui décidera la dissolution pure et simple de ladite brigade en 1881.

Celle-ci renaît vingt ans plus tard, en 1901, sous un nouveau nom : la *brigade mondaine*. Officiellement cantonnée à une simple mission de renseignement, cette nouvelle brigade retombe assez vite dans les travers du siècle dernier et ne tarde pas à avoir, elle aussi, très mauvaise presse...

D'abord rattachée au « service des garnis » de la Préfecture (chargé de la surveillance des hôtels), « la mondaine » passera, en 1914, à la faveur de la grande restructuration des forces de police mise en place par le successeur de Lépine, sous le contrôle de la police judiciaire (voir page suivante).



Deux agents des mœurs et une prostituée (1903)

Ses fonctions sont alors clarifiées, officialisant ce qui constitue déjà depuis longtemps son « terrain de chasse » réservé : contrôle des maisons closes, répression du racolage et des « clandés » (bordels illégaux), répression de la « pédérasie » et de la pornographie, répression du trafic des stupéfiants...

Avant cette réforme, les « agents de la mondaine », comme on les appelle, sont souvent perçus comme des « mouchards » professionnels, opérant de façon peu contrôlée et dont l'activité de « renseignement » peut facilement donner lieu à toutes sortes d'abus de pouvoir : corruption, extorsion, chantage, brutalités, proxénétisme...

L'image de la mondaine reste donc détestable, comme le montre l'illustration ci-contre (extraite d'un numéro de *L'Assiette au Beurre* paru en 1903), représentant deux agents des mœurs en train d'alpaguer une prostituée et comportant, à l'origine, la légende suivante : « Ah ! Tu ne veux pas casquer ? Allez, ouste ! Au poste ! ». Tout est dit !

Quartiers Généraux

A cette époque, le mythique « 36 Quai des Orfèvres » n'existe pas encore : l'hôtel du Préfet de police se trouve rue de la Cité (sur l'île du même nom, dans le 4^{ème} arrondissement) et juxta la caserne des gardes républicains ; quant au siège de la Sûreté, il se trouve au 11 rue des Saussaies (dans le 8^{ème} arrondissement).

La Sûreté Générale

La Sûreté, quant à elle, possède sa propre hiérarchie, placée sous les ordres d'un chef et d'un sous-chef, avec environ 300 inspecteurs, placés sous les ordres de 5 inspecteurs principaux, 10 brigadiers et 20 sous-brigadiers. De plus en plus, ce sont les hommes de la Sûreté qui assurent le travail de police criminelle ; 1907 marque, sur ce point, un tournant décisif, avec la mise en place des Brigades Mobiles, qui constituent la première force de police judiciaire moderne à l'échelle nationale.

L'artisan de leur création fut le chef de la Sûreté Célestin Hennion, proche de Clémenceau, qui officia de 1907 à 1913. En Mars 1913, il est nommé Préfet de police à la suite de Louis Lépine ; il entame alors une vaste restructuration de la hiérarchie policière, désormais scindée en trois branches : la police judiciaire, la police d'ordre public et la police de renseignement (avec la création des fameux RG), donnant ainsi naissance à la police moderne.

Chez les Morts

Pour clôturer notre promenade, faisons un petit tour par la morgue... et le moins que l'on puisse dire, c'est que les temps ont bien changé depuis l'époque de référence de notre jeu. Accrochez-vous...

Jusqu'en 1907, la morgue de Paris (alors située sur l'île de la Cité, juste derrière Notre-Dame, et qu'on n'appelle pas encore « l'institut médico-légal ») était ouverte au public. Vous avez bien lu. Parisiens et touristes se pressent alors *par milliers* pour profiter du macabre spectacle, comme on visiterait un musée ou le Jardin des Plantes... On y accepte même les enfants. C'est ouvert tous les jours et c'est gratuit !

Des cadavres nus, placés sur douze tables de marbre inclinées, sont ainsi exhibés à la vue des spectateurs, derrière une grande vitre – un spectacle macabre, qui devient rapidement une attraction touristique très prisée... et comme les sujets exposés se renouvellent très souvent, elle a aussi ses fervents habitués.

C'est finalement le Préfet Lépine (toujours lui !) qui mettra fin à ce divertissement pour le moins morbide ; en 1907, la morgue sera définitivement fermée au public. La fin d'une époque...